

**AVENANT 2024 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2022-20224**

**ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS-FOREZ  
ET LA MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ**

**PLAN DE PROMOTION MUTUALISE ESPACE GRAND R 2024**

**Entre**

La Communauté de communes Ambert Livradois-Forez  
15 Avenue du 11 novembre  
63600 AMBERT

Représentée par son président, Daniel FORESTIER  
dûment autorisé à signer la présente convention par délibération du .12/12/24

d'une part

**Et**

L'association « Maison du tourisme du Livradois-Forez »  
domiciliée à  
Le Bourg  
63 880  
Saint-Gervais-sous-Meymont  
Représentée par sa présidente, Corinne MONDIN

dûment autorisée à signer la présente convention par délibération du 25 juin 2024.

**d'autre part**

## Préambule

Destination Grand R est un projet VTT qui regroupe 4 espaces VTT, 7 Communautés de communes et 4 offices de tourisme.

- Périmètre de l'espace : 7 Communautés de communes
- Nom de l'espace : Destination grand R
- Types de circuits : labélisés FFC (cyclisme) et FFCT (cyclotourisme)
- Organisation : 1 comité de pilotage associant tous les partenaires. 3 commissions de travail (promotion, aménagement, entretien).

## Article 1 : Plan de promotion Espace VTT Grand R

Avec l'appui d'un cabinet d'étude, un plan de promotion 2024-2027 a été mis en place.

Pour l'année 2024, le plan de promotion fait l'objet de la présente convention. Pour les années 2025-2027, il sera intégré aux conventions d'objectifs et de moyens.

<b>Axe 3 – Formuler la promesse client</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>TOTAL</b>
Action 3.1 - Se doter d'outils communs	15 580 €	36 950 €	7 000 €	8 200 €	67 730 €
Action 3.2 - Promotion au niveau régional		15 000 €	34 000 €	36 000 €	85 000 €
Action 3.3 - Promotion au niveau national	45 000 €	20 000 €	11 500 €	39 000 €	115 500 €
<b>TOTAUX</b>	<b>60 580 €</b>	<b>71 950 €</b>	<b>52 500 €</b>	<b>83 200 €</b>	<b>268 230</b>

Pour l'année 2024, le plan de promotion se décline de la façon suivante

- Charte graphique : 5 600 €
- Cahier des charges site internet et réseaux sociaux : 2 000 €
- Roc d'Azur : 20 000 €
- Carte touristique : 4 000 €
- Partenariat vélo vert (rédactionnel, photos, vidéos) : 25 000 €
- Frais divers dont accueil de journaliste : 3 980 €

Total : 60 580 € HT

Il a été convenu :

- une répartition équitable entre chaque territoire (Livradois-Forez, Roannais, Vichy Montagne bourbonnaise, Loire-Forez) soit 15 145 € HT (18 174 € TTC) pour le Livradois-Forez
- porté à parts égales par les Communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez soit un montant de 7 572,5 € HT par communauté de communes.

La Maison du tourisme prendra à sa charge la TVA.

## Article 2 : Programme et compte rendu d'activités

L'association s'engage à communiquer aux collectivités concernées le bilan des opérations engagées au cours de l'année.

## Article 3 : Modalités de la contribution

La participation financière de 7 572,5 € HT sera versée en fin d'année 2024.  
Concernant les autres années, cela est inclut dans la nouvelle convention 2025-2027.

L'aide sera créditée sur le compte de l'association conformément aux procédures comptables en vigueur.

**Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont**

**Le**

**Pour la Communauté de communes**

**Le Président,**

**Daniel FORESTIER**

**Pour la Maison du tourisme**

**La Présidente,**

**Corinne MONDIN**